

L'hon. M. HOWE:

1. Ministère des Chemins de fer et des Canaux: Jusqu'au 31 décembre 1936,	
Au compte du capital.	\$13,263,758 77
Au compte des recettes.	77,120 91
Imputable à la perception du revenu.	713,519 85
	<hr/>
	\$14,054,399 53

Conseil des ports nationaux, 1937:

Au compte du capital.	\$ 9,593 94
Entretien et exploitation.	140,889 61
	<hr/>
	\$ 150,483 55

Total, au 31 décembre 1937.. \$14,204,883 08

2. Ministère de la Marine:

Baie et détroit d'Hudson jusqu'au 31 décembre 1937. \$ 4,178,506 58

(Ce montant comprend la T.S.F., le service hydrographique, le *N. B. McLean*, la météorologie et le balisage.)

3. Ministère des Chemins de fer et des Canaux:

1934-1935.	\$171,095 47
1935-1936.	79,424 44
1936-1937 (jusqu'au 31 déc.)	49,085 34
Conseil des ports nationaux:	
1937.	\$140,889 61

(Ces dépenses sont comprises dans le total donné en réponse à la question n° 1.)

Ministère de la Marine—T.S.F., hydrographie, *N. B. McLean*, météorologie et balisage:

1934-1935.	\$109,668 11
1935-1936.	110,522 18
1936-1937.	126,844 63

(Ces dépenses sont comprises dans le total donné en réponse à la question n° 2.)

CONCORDATS DE CULTIVATEURS DANS LE COMTÉ DE PEEL (ONT.)

M. GRAYDON:

1. Durant chacune des années 1934, 1935, 1936, 1937 et 1938, combien de propositions les cultivateurs du comté de Peel ont-ils soumises sous le régime de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers?

2. Durant chacune desdites années, combien de ces causes a-t-on réglées sans interjeter appel au Bureau de révision?

3. Durant chacune desdites années combien de causes soumises par des cultivateurs du comté de Peel, le Bureau de révision a-t-il étudiées?

4. Combien de ces causes sont maintenant en délibéré devant le Bureau de révision?

5. Relativement aux propositions soumises par des cultivateurs du comté de Peel, durant chacune des années énumérées plus haut, quelle a été, sous le régime des dispositions de ladite loi, la réduction totale (a) des réclamations des créanciers privilégiés, (b) des réclamations des créanciers non privilégiés?

[M. Purdy.]

L'hon. M. DUNNING:

1. 1934, 1; 1935, 63; 1936, 40; 1937, 13; 1938, 13.

2. 1934, néant; 1935, 28; 1936, 21; 1937, 13; 1838, 7.

3. 1934, néant; 1935, 16; 1936, 17; 1937, 17; 1938, 1.

4. 1934, 4.

5.

	Créances privilégiées (a)	Créances non privilégiées (b)
1934.	néant	néant
1935.	\$ 9,968	\$ 6,261
1936.	21,997	8,206
1937.	32,290	10,241
1938.	6,894	322

(6 cas n'ont pas encore été réglés par le séquestre officiel.)

PENSIONS DE VIEILLESSE DANS LE QUÉBEC

M. MALLETTE:

Depuis que la loi des pensions de vieillesse a été mise en vigueur dans la province de Québec, quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il versées mensuellement à ladite province?

L'hon. M. DUNNING: Le gouvernement fédéral verse trimestriellement ses contributions aux provinces en vertu de la loi sur les pensions de vieillesse. Les sommes suivantes ont été payées à la province de Québec:

Pensions de vieillesse

* Au 31 mars 1937.	\$2,345,107 05
30 juin.	2,597,524 70
30 septembre.	2,029,284 20
31 décembre.	1,874,485 58
	<hr/>
	\$8,846,401 53

Pensions aux aveugles

Au 31 décembre 1937.	\$ 8,321 12
	<hr/>
	\$8,854,722 65

* Cette somme s'applique à la période allant du 1er août 1936 au 31 mars 1937.

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

COMMISSION D'ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS—CONCORDATS DE CULTIVATEURS

M. COLDWELL:

1. Par province, (a) quel a été le nombre initial des soldats-colons, (b) quel est le nombre actuel des soldats-colons, (c) combien de colons ont abandonné leur ferme, abandonné leurs réclamations, etc., (d) combien de colons-civils ont acheté ces fermes, (e) combien de familles britanniques la Commission a établies, (f) combien d'emprunts sont complètement remboursés, (g) combien de propriétés sont maintenant retournées à la Commission, (h) quel est, d'après les livres, le total de la dette qui grève ces dernières